

Plan de protection COVID-19

L'AGIS met en place plusieurs mesures de protection afin d'éviter la propagation du coronavirus lors des prestations destinées à des personnes en situation de handicap mental et/ou physique.

	<p>Garder ses distances</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ne pas faire le tour des participants si ce n'est pas indispensable. Les consignes de distanciation s'appliquent également aux participants, pour autant que ces derniers soient en mesure de les respecter. <input type="checkbox"/> Des sous-groupes d'env. 6 personnes sont à privilégier.
	<p>Porter un masque si on ne peut pas garder ses distances</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Porter un masque lors des transports en véhicule. <input type="checkbox"/> Le port des gants et d'un masque est uniquement exigé pour l'encadrant lors des soins à la personne.
	<p>Se laver soigneusement les mains</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les bénévoles et participants se lavent régulièrement les mains avec de l'eau et du savon liquide pendant 20 secondes au minimum, puis les sèchent avec des essuie-mains à usage unique, ou un dérouleur essuie-main en tissu lavable quand la situation le permet. <input type="checkbox"/> En l'absence de point d'eau, une solution hydro-alcoolique doit être utilisée.
	<p>Éviter les poignées de main</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Se désinfecter ou se laver les mains entre chaque contact avec une personne différente. <input type="checkbox"/> Éviter de se toucher le visage.
	<p>Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Utiliser des mouchoirs à usage unique. <input type="checkbox"/> Jeter les mouchoirs après chaque utilisation dans une poubelle fermée.
<p>Aération et nettoyage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Aérer tous les locaux de manière régulière. <input type="checkbox"/> Nettoyer avec un désinfectant de surface les zones touchées et utilisées régulièrement (poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs, infrastructures sanitaires et lavabos, rampes d'escaliers, etc.) au moins une fois par jour ou davantage si elles sont souillées.

Mesures visant à exclure les personnes malades ou qui se sentent malades

Les participants qui ont des symptômes d'affection aiguë des voies respiratoires (p. ex. toux, maux de gorge, souffle court) avec ou sans fièvre, une sensation de fièvre ou des douleurs musculaires et/ou une perte soudaine de l'odorat ou du goût, ne seront pas acceptés aux activités. En cas de symptômes sur place, un masque devra être fourni au malade et son retour à domicile sera organisé dans les meilleurs délais. Les coordonnées de chaque participant devront être disponibles afin de faciliter un traçage si nécessaire.